



Randonnée pédestre

## Circuit de la Pinéa

**DIFFICULTÉ : facile**

**DISTANCE : 6.6km**

**DÉNIVELÉ : +/- 380m**

**DURÉE APPROXIMATIVE : 2h30**

**DÉPART : Pré de Chaudi (1288m)**

**CARTO : IGN Top 25 n°3640 OT**

Ce circuit débute depuis le lieu dit Pré de Chaudi, pour monter jusqu'aux granges de Giarons. Cet itinéraire grimpe dans une grande pinède. Si son bois n'a pas les qualités nécessaires pour la construction, elle a un rôle important dans la stabilité des pentes contre le ravinement. Joli contraste entre la forêt et les vastes alpages qui dominent les granges.



# TOPO

Depuis l'Office du Tourisme descendre en véhicule par la route D.28 sur 3,5km environ, pour se garer sur le large terre plein.

Pour débiter la randonnée, descendre quelques dizaines de mètres après la décharge de schiste rouge (69), pour traverser (hors crue) à gué le torrent du Cians.

Le sentier s'élève sans effort pour se frayer un passage entre deux barrières rocheuses, d'abord en passant sous un ensemble d'aiguilles, puis en restant au-dessus de la longue barre de l'Ablé.

A partir de la cote 1543m, sur sentier, longer un vallon et trouver un peu plus haut un abreuvoir (1600m). Prendre une direction Nord en remontant une cinquantaine de mètres de dénivellation pour atteindre les granges de Giarons (1650m - 74) et l'oratoire St Joseph.

*Il est bon de rappeler qu'en 1990, au terme de nombreux portages, les légionnaires du 6e R.E.G ont sauvé de l'oubli et de l'abandon cet humble mais émuant vestige d'un passé encore bien proche (rf: Oratoires dans les A-M édité par les Amis des oratoires).*

Le chemin de retour file vers l'Est pour s'engager dans la forêt du Sap, en passant le vallon de la Vallière puis après une longue traversée, franchir le vallon du Sap. Prendre une direction Nord-Ouest pour descendre vers les granges de Pommier (1545m - 61a).

Le sentier continue à descendre vers le Nord- Ouest en négligeant les amorces de sentiers des balises 61b et 61c. Il sera bon de ménager les articulations qui peuvent souffrir durant la descente.

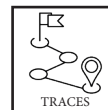
C'est à la balise 72 (1329m) que se termine la descente pour, plus calmement, suivre la rive gauche du torrent du Chaudan et celle du Cians, avant de le traverser à gué (hors crue) pour remonter (67) sur le terre-plein du départ.

*Toute cette randonnée s'est déroulée dans une belle forêt de conifères. Ceux-ci sont apparus sur terre il ya 150 millions d'années, bien avant les feuillus. Ils ne produisent pas de fleurs mais des cônes durs dans lesquels des graines sont enchâssées. La plupart des conifères sont monoïques, c'est-à-dire que les cônes mâles et femelles sont produits par le même arbre. Les aiguilles se présentent en bouquets de deux, trois ou quatre ; elles sont persistantes et restent vertes toute l'année, excepté pour le mélèze qui les perd.*

Ne pas jeter sur la voie publique.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales. Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil Général des Alpes - Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier Ministre du 30 août 1985). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

## Savoir-vivre du randonneur



**Suivre les itinéraires, éviter les lisières de forêts.**

Pour maintenir des espaces de quiétude pour la faune sauvage, restez sur les sentiers, ne multipliez pas les traces de ski et de raquettes. Les lisières de forêts sont des zones d'habitat favorables aux animaux, en particulier pour le tetras lyre.



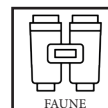
**Respecter le silence**

Le bruit (cris, drone, etc...) génère de l'inquiétude chez les animaux sauvages se traduisant par la fuite qui vous empêchera de les observer. Cette dépense d'énergie les pénalise encore plus en hiver.



**Cueillir simplement du regard**

Un paysage tout en fleur vous apportera plus de satisfaction qu'un éphémère bouquet et les autres randonneurs pourront eux aussi en profiter.



**Observer à distance**

Chercher à se rapprocher des animaux conduit le plus souvent à les faire fuir. En vous munissant de jumelles, vous pourrez les observer plus longuement. Par ailleurs, les empreintes et indices de présence laissés par les animaux sont un livre à ciel ouvert.



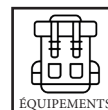
**Tenir les chiens en laisse**

Assimilés à des prédateurs, les chiens sont perçus comme une menace par les animaux. Non attachés, ils peuvent échapper au contrôle de leurs maîtres, poursuivre un animal, détruire une nichée, etc...



**Ramener tous ses déchets**

Certains déchets mettent plusieurs années à disparaître et sont sources de pollution diverses. Les restes alimentaires attirent aussi les prédateurs qui peuvent être une menace pour les autres animaux.



**Partir bien équipé**

Que ce soit à la 1/2 journée ou à la journée, confectionnez votre fond de sac en fonction des caractéristiques de la randonnée et n'oubliez pas d'emporter avec vous le matériel indispensable pour parer à toutes éventualités.



**Consulter la météo**

C'est bien connu, en montagne le météo peut changer très rapidement. Pensez toujours à bien vous renseigner sur les conditions atmosphériques durant votre créneau d'activité. Une matinée ensoleillée peut se dégrader en une après-midi orageuse.



**S'informer sur les troupeaux**

La bonne cohabitation entre les pratiques ancestrales en montagne et les randonneurs est primordiale. Avant de partir, informez vous sur les secteurs pâturés par les troupeaux et les bons gestes à adopter à leur approche.

**Secours : 112**

Flashez le QR code  
pour télécharger le  
topo numérique

